



CLER RÉSEAU  
POUR LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE



Auvergne  
Rhône-Alpes  
Énergie Environnement



Ministère de la transition écologique  
Madame la Ministre de la transition  
écologique  
Hôtel de Roquelaure  
246 boulevard Saint Germain  
75007 Paris

Montreuil, jeudi 9 décembre 2021

Objet : Proposition d'un programme éligible aux Certificats d'économies d'énergie sur l'éco-mobilité inclusive.

Madame la Ministre,

Jusqu'à 25 % de la population est vulnérable à l'augmentation des prix du carburant et à l'absence d'offre de mobilité adaptée. Le secteur des transports, premier émetteur de gaz à effet de serre, est aussi le seul dont la part relative dans les émissions de CO2 croît depuis 1990. Face à ces enjeux environnementaux, sociétaux, économiques, énergétiques et territoriaux, la Loi d'Orientation des Mobilités, créée à l'initiative de votre Ministère, a su apporter des premières réponses notamment en introduisant une définition de la mobilité inclusive.

Notre consortium - constitué du CLER- Réseau pour la transition énergétique, de MOB'In (réseau des acteurs territoriaux de la mobilité inclusive), du Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement et d'Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement - souhaite apporter des réponses concrètes aux orientations législatives en contribuant à la structuration du secteur de l'éco-mobilité inclusive avec et par les territoires.

Convaincus que l'éco-mobilité inclusive, au croisement des problématiques sociales, de déplacement, énergétiques et territoriales, peut apporter des réponses concrètes et adaptées à ces enjeux, nous souhaitons porter à votre connaissance notre proposition commune et co-construite d'un programme national qui serait déployé à l'échelle locale dans une centaine de territoires en France, avec l'appui d'acteurs régionaux. Ce programme, nommé « Territoires Inclusion Mobilité et Sobriété » (TIMS), se fixe comme objectifs de :

- faire émerger et déployer des solutions de mobilité durables, inclusives et économes en énergie et gaz à effet de serre, au bénéfice des acteurs des territoires et des ménages, et en priorité, aux plus fragiles et vulnérables ;
- accompagner et outiller les territoires dépourvus de solutions de mobilité ;
- accompagner et transformer durablement les pratiques et les usages de mobilité pour les territoires et les publics empêchés.

Ce programme, d'un budget de 100 millions d'euros, permettrait la mise en œuvre de 150 actions locales d'éco-mobilité inclusive en direction des ménages et des territoires empêchés, proposées par les acteurs locaux et coordonnées par 14 acteurs régionaux (Régions ou Réseaux régionaux). Au total ce seraient 3 millions de personnes qui bénéficieraient de ce programme entre 2022 et 2025. Son dimensionnement lui permettra d'être à la hauteur des enjeux rencontrés par les ménages et sur les territoires, en particulier ruraux, depuis des années.

Par la présente lettre, nous sollicitons votre soutien pour permettre le déploiement de ce programme, au titre des certificats d'économies d'énergie. Une proposition a été envoyée à l'administration de votre Ministère (Direction générale Énergie Climat) conformément à la possibilité offerte pour les organismes public ou sans but lucratif de déposer des programmes en dehors de tout appel à programmes.

En espérant vous avoir convaincue de l'intérêt de ce projet pour offrir des solutions concrètes de mobilité aux ménages empêchés et aux territoires vulnérables, nous vous prions de bien vouloir recevoir, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

#### Documents joints

- dossier de présentation du programme
- plaquette de présentation du programme

CLER – Réseau pour la transition  
énergétique  
Jean-Pierre GOUDARD – Co-président



Auvergne-Rhône-Alpes Energie  
Environnement  
Serge NOCODIE - Président



Mob'In, Réseau des acteurs territoriaux  
de la mobilité inclusive  
Thomas Chevillard - Président



Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et  
de l'Environnement  
Didier PERALTA - Président

